

Aphérèse (linguistique)

En linguistique, l'**aphérèse** (du grec ancien : ἀφαίρεσις *aphaíresis*, « ablation ») est une modification phonétique impliquant la perte d'un ou plusieurs phonèmes au début d'un mot. L'aphérèse est un métaplasme s'opposant à l'apocope. Elle ne doit pas être confondue avec le concept philosophique d'aphairesis.

L'aphérèse a deux principales origines : l'aphérèse accentuelle et l'aphérèse par élision inverse.

Sommaire

Aphérèse accentuelle

Termes lexicalisés

Termes non lexicalisés

Aphérèse par élision inverse

En français

Notes et références

Voir aussi

Articles connexes

Bibliographie

Bibliographie

Bibliographie des figures de style

Aphérèse accentuelle

L'aphérèse¹ peut être due au caractère atone et donc faible des phonèmes concernés : dans les langues à accent tonique, une syllabe atone est en effet susceptible, surtout si elle est éloignée de l'accent, de s'amuïr.

Termes lexicalisés

Le cas est fréquent d'un point de vue diachronique, c'est-à-dire en phonétique historique. Les mots ayant subi une aphérèse sont ensuite lexicalisés.

Par exemple, le terme anglais pour « évêque » est *bishop* et vient du grec ancien ἐπίσκοπος *epískopos* via le latin vulgaire *ebiscopus* (par voisement du [p] intervocalique). L'accent (même si, à l'origine, il n'était pas tonique mais de hauteur) frappant le [i], la voyelle précédente, qui se trouve là être à l'initiale, s'est amuïe à cause de son caractère atone et prétonique. L'anglais connaît de nombreuses aphéreses lexicalisées de ce type, surtout à cause de son fort accent tonique, qui tombe généralement en début de mot dans les termes germaniques.

La langue française ne connaît toutefois que peu d'amuissements à l'initiale. Ces derniers ont généralement lieu en finale, surtout si la dernière syllabe est atone. C'est donc l'apocope qui domine dans l'évolution du français et non l'aphérèse, mais cela est beaucoup moins vrai de l'argot. Par exemple, le terme « évêque » provient en amont (tout comme *bishop*) de l'étymon grec *epískopos*. On constate ici aisément que c'est la finale *-op(os)* qui a chu et non l'initiale *e-* (ancien français *evesque*, via une forme proto-romane raccourcie **episcu*).

Cependant, quelques cas de chute syllabique à l'initiale existent en français, notamment en ce qui concerne les termes grammaticaux les plus utilisés, nécessairement plus sujets à l'usure phonétique. Ainsi du déterminant *cette*. Celui-ci provient du latin *écce ista* et a donné, par universion, *eccéista* puis *eccésta* (syncope). Ce processus a fini par aboutir à la chute du *e* initial : *cesta* (aphérèse) → *ceste* → *cete* → *cette*. Plus moderne, l'aphérèse des termes « omnibus », « beefsteak » et « américain » est à l'origine des mots « bus », « steak »² et « ricain ».

Le grec moderne, enfin, fournit de nombreux exemples, du moins en *dhimotikí*. Tout d'abord, l'augment syllabique subit l'aphérèse dans les verbes quand il n'est pas tonique (en sorte, dans les formes de plus de trois syllabes puisque, dans les verbes, l'accent remonte le plus loin possible mais jamais au-delà de la troisième syllabe, selon les lois de limitation. Les termes sont transcrits et non translittérés) : de *γράφω gráfo*, « j'écris », on forme l'aoriste (temps correspondant plus ou moins à notre passé simple) *el égrapsa*, « j'écrivis », avec l'augment comme en grec ancien (consulter l'article sur les conjugaisons du grec ancien) mais dans une forme plus longue, l'accent ne pouvant tomber sur l'augment, celui-ci est amuï : *γράφαμε grápsame* et non *εγράφαμε*, « nous écrivîmes ». Dans un verbe plus long, comme *διαβάζω diavázo*, « je lis », l'augment subit l'aphérèse à toutes les formes : l'aoriste est *διάβασα diávasa* et non *εδιάβασα*. En *katharévoussa*, l'augment est normalement conservé dans tous les cas.

D'autre part, nombre de mots de la *dhimotiki* ont subi une aphérèse accentuelle : par exemple, le verbe *ημπορώ imporó* ou *imboró*, « je peux », en *katharevousa*, est prononcé *μπορώ boró* en *dhimotiki*. De même pour *ημέρα iméra*, « jour », devenu *μέρα méra* (d'où l'expression *καλή μέρα kali méra*, « bonjour », prononcée par universion *καλημέρα kaliméra*, « bonjour »).

Dans les langues qui connaissent un accent tonique, l'aphérèse s'accompagne très fréquemment d'apocopes.

Termes non lexicalisés

Parfois, l'aphérèse ne se rencontre que dans une prononciation moins soutenue, plus rapide, de termes qui peuvent continuer à exister par ailleurs (alors qu'il n'y a pas de mot **ebishop* en anglais) : elles sont nombreuses en argot (*ricain* pour *américain*) ou dans les jurons (*tudieu* pour *vertu [de] Dieu*). Dans tous les cas, le ou les phonèmes touchés ne sont pas toniques. Les termes ne sont pas forcément lexicalisés. Il s'agit d'une figure de style dès lors qu'il y a volonté de produire un effet particulier. Souvent il s'agit d'oraliser le discours comme dans *Ulysse* de James Joyce :

« T'y vois **core** moins clair que moi » (*core* pour *encore*)

À l'oral, dans un langage rapide et peu soutenu, par exemple : « garde le bel oiseau » (« garde » pour « regarde »), ou dans certaines régions où la prononciation se montre particulière.

Aphérèse par élision inverse

Au contraire, dans l'élision inverse, une voyelle tonique peut subir l'aphérèse. Rappelons que l'élision est un métaplasme par amuïssement dû à un hiatus.

En grec ancien, langue qui répugne au hiatus, celui-ci est résolu principalement par contraction (et par crase), élision simple ou métathèse de quantité. Dans une langue moins soutenue ou en poésie, cependant, l'hiatus entre deux mots peut être évité par l'aphérèse si la voyelle en fin du premier mot est longue et celle commençant le mot suivant est brève. Par exemple, dans l'énoncé ὦ ἄναξ ὦ ἄναξ (« ô roi ! »), l'hiatus [ɔ:a], qui, normalement entre deux mots, est conservé, pourra être résolu par aphérèse du [a] initial d'ἄναξ ἄναξ, voyelle pourtant tonique. L'on obtiendra donc ὦ ἄναξ, écrit ὦ ἄναξ.

Ce type d'aphérèse est aussi fréquent en anglais : *I am* (« je suis ») peut devenir *I'm*, et, de même, *you are* devient *you're*, *(s)he is* devient *(s)he's*, *it is* devient *it's*, *I would* devient *I'd*, *who is* *who* devient *Who's Who* (le nom de ce célèbre annuaire signifie « qui est qui »), etc. Le verbe *to have* est aussi sujet à l'aphérèse : *I've* pour *I have*, *(s)he's* pour *(s)he has*, *we've* pour *we have*, etc.

Enfin, en arabe il existe quelques mots débutant par une syllabe qui subit l'aphérèse dès que le mot n'est pas en début d'énoncé (on dit que cette syllabe porte une hamza instable). Ainsi, le nom de Dieu, الله 'Allāh, est réduit à الله llā dans un énoncé : بِسْمِ اللهِ bi-smi-llāh « au nom de Dieu ». Ce processus est décrit dans l'article sur l'écriture de la hamza.

En français

Quelques exemples :

- diminutifs de prénoms (parfois devenus des patronymes) : *Bastien* (pour Sébastien), *Colas* (pour Nicolas), *Sandre* (pour Alexandre), *Toine* (pour Antoine) ;
- termes devenus courants : *bus* (pour omnibus ; aujourd'hui synonyme d'autobus), *car* (pour autocar), *chandail* (pour marchand d'ail) ;
- couples de mots (avec et sans aphérèse) anglo-américains passés en français : *bot* (issu de robot), *toon* (issu de cartoon) ;
- termes restés familiers ou argotiques : *droïde* (pour androïde), *pitaine* (pour capitaine ; argot militaire), *Ricain* (pour Américain), *tard* (pour pétard), etc. ;
- la Cipale (pour piste municipale) : nom historique du vélodrome Jacques-Anquetil dans le bois de Vincennes.

Des aphérèses se produisent aussi lorsque le français est prononcé un peu vite : « 'soir » (pour « bonsoir »), *vous* réduit à la liaison (« Z'avez pas soif ? »), etc.

Des aphérèses se produisent également dans certaines régions avec une prononciation particulière :

- suppression du « v » en début de mot devant « oi » (« voi » devient « oi » , voire « wa » , par exemple :
 - « voisin » → « oisin », parfois « wasin » lorsque le mot est accentué.

Exemple de phrase en conséquence : « Y a l'oisin qu'a changé d'oiture » (« oisin » pour « voisin » et « oiture » pour « voiture ») ; notez ici la forte marque d'oralité, notamment avec l'omission du pronom il (« y a » pour « il y a ») et les élisions du déterminant *le* (« l'oisin » pour « le voisin »).

Notes et références

- Définitions lexicographiques (<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/Aphérèse/0>) et étymologiques (<http://www.cnrtl.fr/etymologie/Aphérèse/0>) de « Aphérèse » (sens D) dans le *Trésor de la langue française informatisé*, sur le site du Centre national de ressources textuelles et lexicales
- « Steak n. masc. (mot angl.). Abr. fam. de bifteck. » (*Hachette*) ; « 1806 ; *beef steaks* 1735 ; angl. *beefsteak* » (*Robert*)

Voir aussi

Articles connexes

- Liste des modifications phonétiques
- Métoplasmisme
- Rhétorique
- Apocope

Sur les autres projets Wikimedia :



[aphérèse](#), sur le Wiktionnaire

Bibliographie

Bibliographie

- Pierre Pellegrin (dir.) et Myriam Hecquet-Devienne, *Aristote : Œuvres complètes*, Éditions Flammarion, 2014, 2923 p. (ISBN 978-2081273160), « Réfutations sophistiques », p. 457.

Bibliographie des figures de style

- Quintilien (trad. Jean Cousin), *De l'Institution oratoire*, t. I, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Budé Série Latine », 1989, 392 p. (ISBN 2-2510-1202-8).
- Antoine Fouquelin, *La Rhétorique française*, Paris, A. Wechel, 1557 (ASIN B001C9C71Q (<https://www.amazon.fr/s/?url=search-alias&lang=fr&field-keywords=B001C9C71Q>)).
- César Chesneau Dumarsais, *Des tropes ou Des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*, Impr. de Delalain, 1816 (réimpr. Nouvelle édition augmentée de la *Construction oratoire*, par l'abbé Batteux.), 362 p. (ASIN B001CAQJ52 (<https://www.amazon.fr/s/?url=search-alias&lang=fr&field-keywords=B001CAQJ52>), lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=ECCoiSUWERYC&pg=PA362&lpg=PA362>))
- Pierre Fontanier, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977 (ISBN 2-0808-1015-4, lire en ligne (<http://www.dijon.iufm.fr/static/site-lettres/TRESORS/100/index.htm#debut>)).
- Patrick Bacry, *Les Figures de style et autres procédés stylistiques*, Paris, Belin, coll. « Collection Sujets », 1992, 335 p. (ISBN 2-7011-1393-8).
- Bernard Dupriez, *Gradus, les procédés littéraires*, Paris, 10/18, coll. « Domaine français », 2003, 540 p. (ISBN 2-2640-3709-1).
- Catherine Fromilhague, *Les Figures de style*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 Lettres », 2010 (1^{re} éd. nathan, 1995), 128 p. (ISBN 978-2-2003-5236-3).
- Georges Molinié et Michèle Aquien, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, LGF - Livre de Poche, coll. « Encyclopédies d'aujourd'hui », 1996, 350 p. (ISBN 2-2531-3017-6).
- Michel Pougeoise, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Armand Colin, 2001, 228 p., 16 cm × 24 cm (ISBN 978-2-2002-5239-7).

- Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Premier cycle », 1991, 256 p., 15 cm × 22 cm (ISBN 2-1304-3917-9).
- Hendrik Van Gorp, Dirk Delabastita, Georges Legros, Rainier Grutman et al., *Dictionnaire des termes littéraires*, Paris, Honoré Champion, 2005, 533 p. (ISBN 978-2-7453-1325-6).
- Groupe μ, *Rhétorique générale*, Paris, Larousse, coll. « Langue et langage », 1970.
- Nicole Ricalens-Pourchot, *Dictionnaire des figures de style*, Paris, Armand Colin, 2003, 218 p. (ISBN 2-200-26457-7).
- Michel Jarrety (dir.), *Lexique des termes littéraires*, Paris, Le Livre de poche, 2010, 475 p. (ISBN 978-2-253-06745-0).

Ce document provient de « [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Aphérèse_\(linguistique\)&oldid=187810662](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Aphérèse_(linguistique)&oldid=187810662) ».

La dernière modification de cette page a été faite le 8 novembre 2021 à 09:30.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence. Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

Politique de confidentialité

À propos de Wikipédia

Avertissements

Contact

Développeurs

Statistiques

Déclaration sur les témoins (cookies)